

ATTESTATION

(articles 201 et 202 du Code de Procédure Civile)

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Lien de parenté ou d'alliance ou de subordination ou collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

.....

Sachant que la présente attestation doit être versée à un débat judiciaire et après avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-7-1° du Code Pénal ci-après rappelées :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts".

ATTESTE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(indiquer les dates approximatives et les lieux des faits que vous avez personnellement constatés).

Signature :

1° L'attestation doit être écrite, datée et signée par son auteur

2° Joindre **obligatoirement** en photocopie un document officiel justifiant l'identité tel que carte d'identité et permis de conduire.